



## COMMUNIQUÉ

*Genève, le 17 October 2011*

### **Victimes sans frontières : Sénégal, Guinée-Bissau et Gambie.** *Plus de 900 leaders locaux de trois pays mobilisés contre les mines*

La région de Casamance au Sénégal est fortement affectée par le fléau des mines antipersonnel en raison du conflit encore en cours entre l'armée sénégalaise et les rebelles du Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC). L'impact de ces armes s'étend cependant bien au-delà du seul territoire sénégalais. Ces dernières années, les mines antipersonnel ont également tué ou mutilé des civils dans les zones frontalières avec la Gambie et la Guinée-Bissau. En octobre 2010, les autorités gambiennes ont indiqué avoir intercepté des combattants du MFDC en possession de mines antipersonnel lors de leur entrée en Gambie.

L'organisation humanitaire suisse, l'Appel de Genève, intervient depuis 2006 auprès du MFDC pour le convaincre à renoncer aux mines antipersonnel. Elle l'encourage aussi à coopérer au déminage et à aider à prévenir les accidents au sein des populations civiles.

Le 5 octobre, l'Appel de Genève a mené à Sibanor, en Gambie, une séance de sensibilisation sur les normes contenues dans la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel<sup>i</sup>. Ce fut la dernière d'une série de onze séances qui avait été initiée en 2009 par l'Appel de Genève et son partenaire sénégalais, l'Association pour la promotion rurale de l'arrondissement de Nyassia – Solidarité, Développement et Paix (APRAN-SDP).

En raison de la dimension transfrontalière du problème des mines, les séances ont été tenues aussi bien en Casamance<sup>ii</sup>, en Guinée-Bissau qu'en Gambie, permettant de toucher au total 900 leaders communautaires et d'associations de réfugiés.

Beaucoup de ces leaders vivent dans des zones à proximité des camps du MFDC ou ont des liens avec les combattants. Un certain nombre d'entre eux utiliseront les connaissances acquises lors des séances de sensibilisation pour essayer de convaincre les combattants du MFDC de renoncer à l'utilisation des mines antipersonnel, complétant ainsi le travail de plaidoyer direct de l'Appel de Genève auprès du groupe rebelle.

A Sibanor, la rencontre a réuni quelques 130 représentants des autorités locales, des associations de la société civile et des communautés de réfugiés, et les a sensibilisés aux obligations légales de toutes les parties vis-à-vis de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Parmi les intervenants figuraient le Ministère gambien de la Défense, le Centre national d'action antimines au Sénégal (CNAMS), l'Association sénégalaise des victimes de mines (ASVM) et Nova Scotia – Gambia Association, une ONG locale active dans l'éducation aux risques des mines. Une autre ONG gambienne, Saint Joseph Family Farm Centre, a facilité l'organisation de la séance.

Finalement l'Appel de Genève tient à saluer l'initiative du CNAMS, qui, après avoir reconnu la grande utilité de telles séances, a décidé d'organiser six sessions supplémentaires en Casamance en 2011, en partenariat avec les mêmes organisations locales ayant travaillé avec l'Appel de Genève.

---

<sup>i</sup> La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel interdit l'utilisation des mines antipersonnel et exige des Etats signataires qu'ils mettent en œuvre le déminage, l'éducation aux risques des mines et l'assistance aux victimes de mines. La Gambie, la Guinée Bissau et le Sénégal sont tous Etats parties à la Convention. De son côté l'Appel de Genève encourage le MFDC à s'engager à respecter des normes similaires à celles contenues dans la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et à signer l'Acte d'Engagement interdisant les mines, de l'Appel de Genève. Pour plus d'information concernant l'Acte d'Engagement, veuillez consulter le site internet <http://www.genevacall.org>

<sup>ii</sup> Un rapport complet sur les séances de sensibilisation en Casamance est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : [http://www.genevacall.org/resources/conference-reports/f-conference-reports/2001-2010/2011\\_GC\\_AFRIQUE\\_MINE\\_SEN\\_RPT\\_FINAL\\_WEB.pdf](http://www.genevacall.org/resources/conference-reports/f-conference-reports/2001-2010/2011_GC_AFRIQUE_MINE_SEN_RPT_FINAL_WEB.pdf)

**Pour plus d'informations**

Tim Carstairs | Chef des relations extérieures

Appel de Genève | Geneva Call

T. +41 22 879 10 50 F. +41 22 879 10 51 | [tcarstairs@genevacall.org](mailto:tcarstairs@genevacall.org) [www.genevacall.org](http://www.genevacall.org)